

## DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE



### MAIRIE DE DUN LES PLACES

## Compte rendu conseil municipal du 11 avril 2023

-----

L'an deux mille vingt-trois le 11 avril à 13h30, le conseil municipal légalement convoqué conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel Gonthier, Maire.

**Nombre d'élus :** 10  
**Présents :** Mmes. Biardoux, Dirson, Louette, Mathieu  
Mrs. Amiel, Charles, Gonthier, Schaller,  
**Absente excusée :** Mme Joyot a donné pouvoir à Mme Biardoux  
**Absent :** Mr Sourd

Madame Louette est élue secrétaire de séance, selon article L.2121-15 du C.G.C.T.

- 1- Monsieur le maire demande d'ajouter deux points à l'ordre du jour,
  - L'un relatif au dossier de la boulangerie
  - Le second concernant la convention voirie avec la Communauté de CommunesAdopté à l'unanimité
- 2- **Le Compte rendu du Conseil municipal du 28 février 2023** est approuvé à l'unanimité.
- 3- **Les représentants de TZCLD**, (Territoire Zéro Chômeur Longue Durée) monsieur Jean Luc Pillard, Directeur de l'EBE et Mme Perrine Chastrey n'ont pu venir présenter l'Entreprise à But d'Emploi, ses activités et ses processus d'embauche en raison d'un contretemps de dernière minute.

Mme Miriam Mathieu est désignée correspondante auprès de l'organisme TZCLD

#### 4- **Comptes administratifs – 2022** Présentés par monsieur Roman Charles, 1<sup>er</sup> adjoint

COMMUNE	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report N-1		168971,61		344422,80
Réalisé	406864,39	493713,42	360924,23	68121,54
Totaux	406864,39	662685,03	360924,23	412544,34
Résultat		255820,64		51620,11

Considérant l'excédent de fonctionnement, il est décidé d'affecter la somme de :  
 156.906,89 au titre des recettes d'investissement exercice 2023  
 98.913,75 au titre des recettes de fonctionnement exercice 2023

Budget fonctionnement : **DELIBERATION** : vote pour : 9

Budget d'investissement : **DELIBERATION** : vote pour : 9

EAU	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report N-1		62895,06		96467,61
Réalisé	135044,96	157950,51	98806,62	53629,53
Totaux	135044,96	220845,57	98806,62	150097,14
Résultat		85800,61		51290,52

Budget Fonctionnement : **DELIBERATION** : vote pour : 9

Budget Investissement : **DELIBERATION** : vote pour : 9

#### 5- Présentation analyse du budget 2023

A l'appui d'un travail préalable important et de documents détaillés expliquant les différents niveaux d'Épargne de gestion, d'Épargne Brute au regard des intérêts de la dette, et de l'Épargne Nette après déduction des remboursements du capital de la dette, le Maire explique les orientations pour l'exercice 2023.

Analyse des emprunts et de la capacité de remboursement de la commune.

COMMUNE			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
545781,00	545781,00	684305,00	684305,00

**DELIBERATION** : vote pour : 9

#### 6- Vote des taux d'imposition :

- Après rappel du principe des bases définies par l'Etat (+7,1%) et des taux rattachés aux collectivités, (FB, FNB, THRS, CFE)
- de l'affectation de la taxe d'habitation résidence secondaire THRS,
- de la base de référence définie par le Foncier bâti

Proposition d'une augmentation de 1,5% sur le Foncier Bâti et la THRS

**DELIBERATION** : vote pour : 9

## 7- Tarifs du camping

- Les tarifs actuels remontent à 2016. Proposition d'augmenter la participation EDF à 3€ au lieu de 2€, et le tarif enfant (-10 ans) passe de 1€ à 1,50€.
- Ouverture du camping : vendredi 28 avril 2023.

**DELIBERATION** : vote pour : 9

## 8- Logement du Presbytère

Le logement est à ce jour vacant. Un potentiel locataire s'est présenté. Le montant du loyer est établi à 270€/mois.

**DELIBERATION** : vote pour : 9

## 9- Décla'loc

Outil communal mutualisable à l'échelle d'un département. Permet d'enregistrer et déclarer les activités d'hébergements (taxes de séjour, etc...) pour les locations de tourisme.

**DELIBERATION** : vote pour : 9

## 10- Enquête publique sur la réglementation des boisements

L'enquêteur sera présent à la mairie de Dun les Places le mardi 25 avril 2023 de 9h30 à 12h00.

## 11- Espace Inter-Générationnel

Réunion mardi 18 avril à 10h sur site avec les entreprises AJ3M et PONZOT pour définir les emplacements précis du City stade, de l'aire de jeux pour enfants, des bancs et du terrain de pétanque.

***Fermeture définitive du point « poubelles » situé aux gîtes, le 30 avril au soir !***

## 12- Convention de gestion des travaux de voirie

Dans le prolongement du vote de maintien de la compétence voirie par la Communauté de Communes votée par la commune de Dun Les Places, les communes restent libres de passer des accords regroupés.

## 12- Boulangerie

Après examen de la situation générale, et afin de maintenir l'activité « boulangerie » sur notre commune, l'achat d'un four à pâtisserie pour un montant de 13524,12€ est soumis au vote.

**DELIBERATION** : vote pour : 7    Abstention: 2

Un avenant à la convention de mise à disposition du matériel signée le 7 mai 2002 sera rédigé

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Dossier église** : à l'appui de dossiers et rencontres

- Les travaux évoluent de manière positive et selon le planning défini.
- l'Inscription de l'église à la campagne de souscription auprès de « l'impôt sur la fortune immobilière » pour prétendre à une aide financière a été retenue.
- la Fondation du patrimoine augmente le montant de la collecte à hauteur de 35.000 €. Les dons continuent à être enregistrés
- Lettre de créance envoyée au dirigeant d'Espace Couverture Artisans du patrimoine

- **Maison de l'Huis Gally** : Une discussion est engagée entre la mairie, le propriétaire et la DGFIP.

- **Réunion ARNIA** : Protection des données informatiques. Prochaine réunion le 9 mai 2023 à Planchez. Un élu de Dun les Places sera présent.

- **Réunion Réserve Nationale des Tourbières** – Jeudi 13 avril à 10h00 en mairie

- **Vendredi 16 juin salle culturelle** – Organisation d'une soirée spectacle chant et musique « Colère-voyages et vents du large » Entrée gratuite au Chapeau

Fin du conseil municipal à 15h55